

SESSION 2009

**CONCOURS EXTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS CERTIFIÉS
ET CONCOURS D'ACCÈS À LA LISTE D'APTITUDE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ITALIEN**

COMPOSITION EN FRANÇAIS

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Commentant cette citation de Clausewitz "La guerre est donc un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté." (*De la Guerre*), J. Llaplasset écrit : « L'essence de la guerre, parce qu'elle tient du calcul et de l'ordre peut donc être expliquée comme une politique qui a une origine, un pourquoi, une fin et des moyens. Faire la guerre c'est donc faire de la politique. Il s'agit donc d'agir, de pousser avec constance dans la même direction: contraindre l'adversaire à exécuter une volonté, celle de celui qui attaque. La fin politique propre à toute guerre est celle d'imposer une politique à l'adversaire au point que le traité de paix, lorsque l'adversaire a été mis à genoux, n'est rien d'autre que cette volonté formulée comme plan de paix imposé, ce qui marque la fin de la guerre comme acte ».

En vous appuyant sur votre connaissance de l'Italie de 1914 à la fin de l'occupation de Fiume et des œuvres littéraires qui s'y rapportent, vous direz dans quelle mesure la réflexion de Clausewitz et le commentaire qu'en donne J. Llaplasset vous paraissent pertinents pour cette période historique.